



Régularisation de papiers

Par **Guerin Nicolas**, le **10/06/2018** à **16:50**

Bonjour,

Ma petite amie d'origine tunisienne rentrée en France il y a 5 ans avec passeport et visa touristique c'est faite contrôlée en aidant un proche dans un café sans le passeport actuel quelle a égaré mais qu'elle était en train de faire refaire et sans contrat de travail. Elle a fait 16heures de garde a vue et lui ont donné 30 jours pour régulariser sa situation. Elle a déclaration d'impôt depuis 3 ans, carte pour l'apprentissage de la langue française, un suivi médical. Cest donc quelqu'un qui veut s'integrer aux coutumes francaise. Nous sommes aussi allés a la mairie pour faire une demande de mariage. Le problème est qu'ils nous laissent trop peu de temps pour régler ses problèmes. Certaines personnes me disent quelle ne risque rien qu'il y a beaucoup de personnes dans sa situation et qu'ils sont toujours sur le territoire francais mais ils ne sont pas avocat. Je ne sais pas où me tourner alors j'essaie par votre biais de trouver des solutions. Je vous remercie de prendre en compte ma requête et vous souhaite une bonne journée.